

N° 6 – FEVRIER 2014

LE PLAQUIN DE MADIC



**BULLETIN
MUNICIPAL**

Sommaire

Les informations communales

Page 2 à 15

Les finances communales

↳ La fiscalité

Les investissements

Location de la salle polyvalente

Numéros utiles

Actualités et informations

↳ Formations du personnel communal

↳ Changement d'emplacement pour le défibrillateur

↳ Inauguration de la mairie

↳ Le repas des aînés

↳ Transport à la demande

↳ Informations diverses (C.N.I. et Elections municipales)

↳ Concerts

↳ Agenda des manifestations 2014



Nouveau !

Nos associations

Page 16 à 21

Le Comité des Fêtes

Les Anciens Combattants

Cantal Activity

Association Sportive la Madicoise

Les Cyclos Réunis de Madic



Madic, ses hameaux, son histoire

Page 22 à 23

Etat civil

Page 24

Le mot du maire

Chers Concitoyens,

Les 23 mars prochain, le mandat municipal démarré en 2008 sera déjà terminé, le temps est passé très vite.

A l'approche des élections, la législation en vigueur impose une certaine neutralité dans la rédaction des revues municipales, aussi dans cette édition vous ne verrez que les réalisations de 2013 et les projets déjà bien engagés de ce début 2014.

2013 fut une année riche en animations, les différentes associations ont organisé des événements de qualité qui ont drainé beaucoup de personnes à Madic. Les différentes soirées concerts, l'organisation du Sumène Artense VTT Tour ont été un succès ; sur l'année cela a représenté un cumul d'environ 1400 participants.

De mémoire de Madicois, ce 5 mai 2013 à l'occasion de la 10ème édition du SAVTT Tour, je n'avais jamais vu autant de monde à Madic !

Les relations étroites et chaleureuses entretenues avec les associations sont un gage de cohésion sociale et de bien-vivre dans une commune. Je suis persuadé que tel est le cas à Madic et qu'il est capital de poursuivre dans cette voie pour le bien-être des Madicois et pour affirmer le dynamisme de notre village.

Dans un autre registre, l'inauguration de la mairie fut pour moi, et pour tous les élus, un moment très fort. Réunir le Président du Conseil Général Vincent Descoeur et le Sénateur Jacques Mézard un samedi à Madic n'est pas une mince affaire. Ces grands élus nous ont assurés de leur soutien et nous devons nous réjouir de l'intérêt qu'ils portent à notre petite commune.

Enfin, je me dois de remercier les membres du conseil municipal pour les actions qu'ils ont développées durant ce mandat, en faisant des choix qui vont toujours dans le sens de l'amélioration des conditions de vie et du bien-être des Madicois.

Christophe Morange

Les finances communales

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT 2012 :		123 284 €
CHARGES A CARACTERE GENERAL		
Energie - Electricité	12 286 €	47 076 €
Entretien des voies et réseaux	6 312 €	
Fournitures de petit équipement	4 024 €	
Entretien de matériel roulant	3 417 €	
Primes d'assurance	3 332 €	
Maintenance	2 244 €	
Frais de télécommunication	1 624 €	
Fournitures d'entretien	1 565 €	
Entretien de bâtiments	1 539 €	
Eau et assainissement	1 366 €	
Fêtes et cérémonies	1 263 €	
Carburants	1 078 €	
Autres rubriques diverses	1 012 €	
Annonces et insertion	1 007 €	
Déplacements du personnel (formations)	843 €	
Taxes foncières	699 €	
Fournitures administratives	646 €	
Vêtements de travail	551 €	
Frais d'affranchissement	521 €	
Formation	462 €	
Fournitures de voirie	390 €	
Indemnités au comptable du Trésor Public	283 €	
Documentation générale et technique	258 €	
Entretien de terrains	253 €	
Honoraires	101 €	
CHARGES DE PERSONNEL		
Personnel titulaire	17 400 €	44 600 €
Cotisations sur salaires	14 966 €	
Personnel non titulaire	11 451 €	
Cotisation au CNFPT	627 €	
Médecine du travail	156 €	
ATTENUATIONS DE PRODUITS		
Fonds de péréquation des recettes fiscales communales	460 €	460 €
AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE		
Indemnités des élus	13 001 €	30 474 €
Service Incendie Départemental	7 251 €	
Subventions aux associations	4 716 €	
Autres contributions obligatoires (C.L.S.H. Bort) *	3 029 €	
Subvention au C.C.A.S.	2 000 €	
Cotisations sur indemnités	459 €	
Subvention – Autres organismes	18 €	
CHARGES EXCEPTIONNELLES		
Bourses et prix (cloche Comice agricole)	334 €	674 €
Secours et dots (subv. voyages scolaires)	240 €	
Subvention exceptionnelle	100 €	

* Cette somme fait l'objet d'un remboursement en 2013

RECETTES DE FONCTIONNEMENT 2012 :		208 361 €
IMPOTS ET TAXES		
Foncier bâti	42 049 €	129 880 €
Compensation taxe professionnelle (C.F.E.)	40 342 €	
Taxes d'habitation	27 851 €	
Foncier non bâti	6 336 €	
F.N.G.I.R.	6 266 €	
Droit de mutation	4 754 €	
C.V.A.E.	1 364 €	
Fonds de péréquation des recettes	664 €	
Autres taxes	254 €	
DOTATIONS ET PARTICIPATIONS		
Dotation forfaitaire	33 453 €	49 492 €
Dotation Solidarité Rurale	6 249 €	
Compensation au titre TP exo TH et TF	4 046 €	
Dotation élus locaux	2 734 €	
Energies réservées Syndicat électrique	1 935 €	
Autres attributions péréquation et compensation	1 075 €	
ATTENUATIONS DE CHARGES		
Remboursement sur rémunération (cotisation Pôle Emploi)	1 152 €	1 152 €
PRODUITS DES SERVICES DU DOMAINE ET VENTES DIVERSES		
Redevance Assainissement collectif	5 487 €	5 487 €
AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE		
Location logements	6 576 €	8 263 €
Location Salle Polyvalente	1 150 €	
Charges locatives	537 €	
AUTRES PRODUITS		
Produits de cession d'immobilisation (vente terrains Rue du Stade)	12 685 €	14 087 €
Produits exceptionnels et financiers (remboursement GROUPAMA)	1 402 €	

La fiscalité

Taux 2013	Produit attendu 2013	
Taxe d'habitation	15,64%	28 934 €
Taxe sur le foncier bâti	18%	43 200 €
Taxe sur le foncier non bâti	69,76%	5 860 €
Cotisation Foncière des Entreprises	28,41%	41 109 €

Le conseil municipal n'a pas voté d'augmentation des taux d'imposition communaux 2013.

Réalisation du logement locatif public (Ancienne Mairie)

Les travaux d'aménagement de l'appartement sont en cours et bien avancés, certains vont être sous-traités mais une bonne partie se fait en régie.

Les différentes modifications :

- Réfection de la charpente et du toit de l'appentis
- Redistribution des pièces (Création de 2 chambres, d'un salon et d'une cuisine)
- Isolation phonique des plafonds
- Création d'une salle d'eau avec douche italienne
- Mise en place d'une cuisine encastrée fonctionnelle.

Immobilier



Coût estimé : 20 368 € HT

Subvention attendue :



- Conseil Général 4 074 €
(dans le cadre du projet de territoire de la Communauté de Communes Sumène Artense)



Les toilettes publiques attenantes seront conservées.

ENTREPRISES

FACTURES HT

Maçonnerie - Entreprise JOUVE	46 520,47 €
Huissierie – SARL BESSE	20 553,44 €
Menuiserie – Entreprise Gérard DUMAS	11 982,38 €
Plâtrerie Peinture – SARL FERRIE	31 575,94 €
Carrelage - SARL FERRIE	6 465,92 €
Plomberie – Entreprise MOREAU	5 110,61 €
Electricité – S.T.C.I.T.	19 709,47 €

CUMUL DES TRAVAUX 141 918,23 €

Honoraires – Cabinet DUMOND 17 350,78 €

COÛT TOTAL 159 269,01 €

FINANCEMENT

Subvention - Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux	22 019,00 € (Soit 13,83 %)
Subvention - Fonds d'Équipement des Communes	16 000,00 € (Soit 10,05 %)

AUTOFINANCEMENT 121 250,01 €

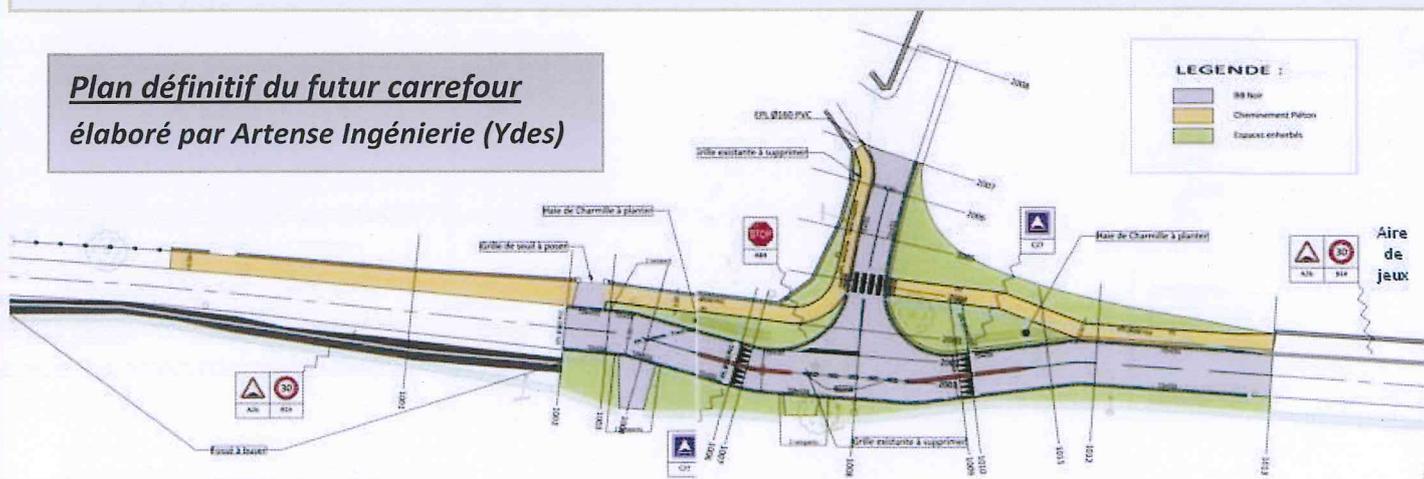


Restauration de la Mairie



La première tranche des travaux suite à l'étude sécuritaire (voir édition du Plaquin 2012) consiste en l'aménagement du Carrefour du Tilleul et a été budgétisée en 2013. Les travaux devraient être réalisés au printemps, les appels d'offres étant en cours, nous ne pouvons pas publier de chiffres.

Plan définitif du futur carrefour élaboré par Artense Ingénierie (Ydes)



Les principales améliorations :

- Suppression de l'alignement droit de la voie principale par la création d'une chicane.
- Amélioration du débouché de la Rue des Vergnes sur la Rue de Chabannes.
- Création d'une surélévation sur 30 mètres au croisement avec la Rue des Vergnes.
- Création d'un chemin piétonnier qui à terme devrait remonter la Rue de Chabannes.
- Le fossé longeant la Rue de Chabannes sera busé.
- Mise en valeur paysagère de ce carrefour.

Enfouissement des réseaux rue du stade et place de l'école :

Le réseau basse tension, le réseau téléphonique et l'éclairage public sont désormais enfouis, il reste à procéder à la dépose des supports restants. Dans la rue du stade, 3 éclairages publics (de même type que ceux de la rue du Suc) ont été posés ainsi qu'une lanterne sur la façade de la mairie.



Le fonds de concours de la commune de Madic est de **5 337,57 €** (le coût total des travaux est de **10 675,14 € HT** dont 50 % sont pris en charge par le Syndicat Départemental d'Energies du Cantal).

En 2012 la commune de Madic avait inscrit au budget une somme de 13 000 € correspondant aux frais d'études du projet. Cette étude est un passage obligé pour pouvoir réaliser les travaux dans de bonnes conditions et avoir l'aval des partenaires financeurs (Voir notre édition de 2012).

Début 2013, un appel d'offres a été lancé et le cabinet Impact Conseil a été retenu par le Conseil Municipal en séance du 10 avril 2013.

Ce même bureau d'études avait déjà réalisé le schéma d'assainissement en 2006, il a donc une parfaite connaissance du terrain.

En parallèle à cette séance, nous avons inscrit au budget 2013, la somme de 594 412 € correspondant à l'estimation des travaux réalisée par la Direction Départementale des Territoires et fait des demandes de subventions au Conseil Général et à l'Etat.

Au titre de la Dotation d'Equipeement des Territoires Ruraux 2013 nous avons obtenu une subvention de 149 100 € (Etat)

Au titre du Fonds d'Equipeement des Communes 2013 une subvention de 24 450 € (Conseil Général)

Le cabinet Impact Conseil nous a proposés une première ébauche de son étude en septembre 2013 en présence de tous les acteurs : Agence de l'Eau Adour Garonne, service de la MAGE du Conseil Général du Cantal, la police de l'eau, la D.D.T. du Cantal et la commission des travaux du Conseil Municipal.

Le 28 octobre 2013, le cabinet Impact Conseil nous a présentés l'étude finale corrigée des remarques de l'entrevue précédente, celle-ci a été validée par tous les acteurs.

L'agence de l'eau sera partenaire de l'opération et le chiffre de 25 % d'aide a été avancé mais non notifié à ce jour.

Cette étude préconise :

- la réfection des réseaux d'assainissement (réduction des eaux parasites) ;
Elle sera certainement réalisée en 2 tranches la rue du stade puis la rue de Chabannes.
- la construction d'une station de relevage permettant de diriger les eaux usées vers la station d'épuration
- la construction d'une nouvelle station d'épuration de type filtres plantés de roseaux à écoulement vertical
- la réhabilitation de l'ancien site de la station d'épuration

La somme totale de 650 000 € HT d'investissement a été avancée.

Aujourd'hui nous en sommes aux acquisitions de terrains pour l'implantation de la pompe de relevage et la construction de la future station d'épuration.

Quand les terrains seront acquis, les appels d'offres seront lancés ainsi que la demande de subvention à l'Agence de l'Eau Adour Garonne.

Matériel Mobilier

Tracteur

L'ancien tracteur communal était tombé en panne en plein déneigement en janvier 2013.

L'entreprise S.M.A. à Saignes nous avait fait un devis pour le remettre en état et les réparations s'élevaient à environ 10 000 €. La seule solution possible était de faire un échange standard du moteur ...



Au vu des nombreuses réparations déjà effectuées sur ce tracteur de plus de 20 ans d'âge et acheté 17 000 € d'occasion en 2005, le Conseil Municipal a décidé de ne pas opter pour sa réparation mais pour l'achat d'un tracteur neuf. Il a donc retenu la proposition de prix la moins-disante soit l'entreprise S.M.A. pour l'achat d'un tracteur John Deere 5070 M à 35 000 € HT avec une reprise de 11 000 € de l'ancien tracteur.

- **Coût: 24 000 € HT**

Location de la salle polyvalente

Réglementation :

Marie-Jo MAZZI gère la location de la location de la salle.

Un état des lieux est établi et une caution est demandée (fixée à 200 €).

Afin de valider la réservation de la salle, un acompte de 50 € est exigé dès l'inscription. Cette somme ne sera pas restituée en cas de désistement, mais sera déduite lors du règlement définitif.

En raison du coût élevé en chauffage et du maintien hors gel de la salle en période de froid, le conseil municipal a décidé de ne pas la louer :

FERMETURE DU 23 DECEMBRE 2013 AU 28 FEVRIER 2014

Contact :

 : 04 71 40 87 46

Tarifs :

	Habitant la commune	Hors commune
Eté (01/05 au 30/09)	100 €	200 €
Hiver (01/10 au 30/04)	150 €	250 €

Rappel :

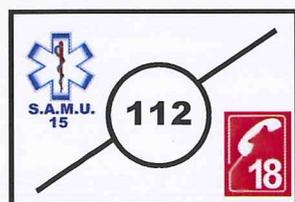
Assurance : Tout locataire doit fournir une attestation d'assurance (Responsabilité civile).

Associations : La salle est prêtée gracieusement aux associations de la commune.

Merci de réserver au plus tôt ! (Voire d'une année sur l'autre)

Numéros utiles

LES URGENCES



POMPIERS.....	18
SAMU.....	15
GENDARMERIE DE YDES.....	04 71 40 80 17
ELECTRICITE (EDF Dépannage)...	0810 333 015
EAU (S.I.D.R.E. YDES).....	04 71 40 81 20

LES SERVICES

COMMUNAUTE DE COMMUNES SUMENE-ARTENSE

04 71 40 62 66

- ♦ Transport scolaire
- ♦ Portage de repas à domicile
- ♦ Prestations funéraires
- ♦ Collecte des ordures ménagères
- ♦ Transport à la demande (TAD)

DECHETTERIE05 55 96 78 54

HORAIRES	Matin	Après-midi
Lundi	9 h – 12 h	13 h 30 – 17 h
Mercredi	9 h – 12 h	13 h 30 – 17 h 30
Jeudi	9 h – 12 h	13 h 30 – 17 h 30
Vendredi	9 h – 12 h	13 h 30 – 17 h 30
Samedi	9 h – 12 h	13 h 30 – 17 h

FORMATIONS DU PERSONNEL COMMUNAL

Audrey BEYNAT et Christine TALON ont été nommées stagiaires de la fonction publique territoriale à compter du 1^{er} mars 2013 (passage obligatoire d'une durée minimale d'un an avant la titularisation).

Cette année, le personnel communal a suivi diverses formations. Certaines se sont avérées obligatoires, d'autres ont été choisies dans un but de perfectionnement ou un souci de sécurité dans le travail.

Audrey BEYNAT

- Formation d'intégration de 5 jours, obligatoire suite à sa nomination en tant que stagiaire de la fonction publique territoriale, à Aurillac. Cette formation, gratuite, est assurée par le C.N.F.P.T. (Centre National de la Fonction Publique Territoriale).
- Logiciel de facturation de la redevance assainissement, formation organisée par notre fournisseur de logiciels.
- Système d'Information Géographique (S.I.G.) : formation gratuite organisée à Ydes par le Conseil Général du Cantal qui permet d'utiliser un outil de consultation, de gestion et d'exploitation de données géographiques et cadastrales via Internet.
- PESV2 : dématérialisation du transfert vers le Trésor Public des pièces justificatives liées aux flux comptables (recettes / dépenses de la commune). Formation gratuite, organisée au Falgoux par la Direction Départementale des Finances Publiques du Cantal.

Christine TALON

Formation d'intégration de 5 jours, obligatoire suite à sa nomination en tant que stagiaire de la fonction publique territoriale à Aurillac. Cette formation, gratuite, est assurée par le C.N.F.P.T. (Centre National de la Fonction Publique Territoriale).

Yannick CHAUSSADE

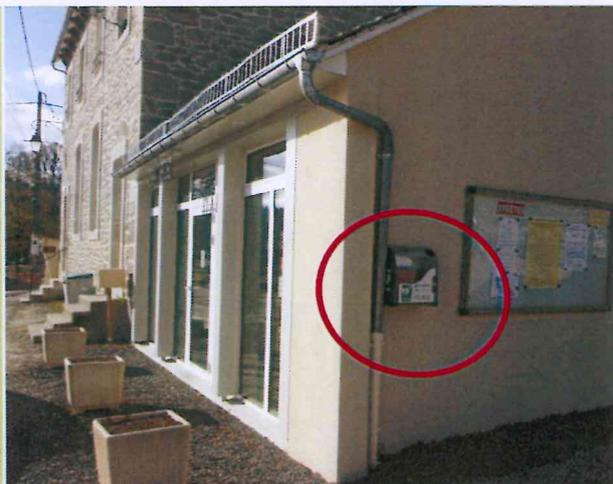
- Perfectionnement à la maçonnerie paysagère : 3 jours. Cette formation, gratuite, organisée par le C.N.F.P.T. (Centre National de la Fonction Publique Territoriale) à Lempdes (63) permettra d'assurer certains petits travaux de maçonnerie, de restauration de patrimoine bâti, en interne.

CHANGEMENT D'EMPLACEMENT POUR LE DEFIBRILLATEUR

Suite au déménagement de la mairie, le conseil municipal a choisi de re-centraliser, par rapport aux infrastructures communales (Salle des fêtes, cours de tennis, maison de la chasse..), le défibrillateur cardiaque.

Celui-ci a donc été réinstallé sur le pignon Est de la mairie.

Nous vous rappelons que cet appareil de premiers secours est à la disposition de la population en accès public.



INAUGURATION DE LA MAIRIE

21 décembre 2013



Président du Conseil Général du Cantal

Vincent DESCOEUR



Sénateur du Cantal

Jacques MIEZARD



Sous-Préfet de Mauriac

Hugues FUZERE

Monsieur Hugues Fuzéré, Sous-Préfet du Cantal
Monsieur Vincent Descoeur, Président du Conseil Général du Cantal
Monsieur Jacques Mézard, Sénateur du Cantal
Monsieur Marc Maisonneuve, Conseiller Régional, Président de la Communauté de Communes Sumène Artense
Messieurs les Conseillers Généraux Stéphane Briant et Daniel Chevalayre
Commandant Henri Abeillon, Commandant de la compagnie de gendarmerie de l'arrondissement de Mauriac.

Mes chers collègues Maires et élus.

Mesdames, Messieurs

J'ai grand plaisir à vous accueillir, entouré de mes collègues du conseil municipal, pour l'inauguration de notre nouvelle mairie.

Je vais vous retracer brièvement l'historique de ce bâtiment.

A l'origine c'était un bloc Mairie/Ecole comme nous en avons tous dans nos petites communes rurales, un lieu de vie où de nombreux Madicois ont usé leur fond de culotte ou bien s'y sont mariés.

Pour donner de l'aisance à l'école, en 1986, la mairie avait été transférée dans le logement de la cure alors vacant, derrière l'église du village.

Hélas, peu de temps après les conditions économiques changeaient et ce bâtiment qui avait vu défiler des générations d'enfants, qui avait connu beaucoup de rentrées scolaires et logé de nombreux enseignants, a perdu en 1991 sa principale raison d'être, son école. Nostalgie, soupirs, le coup fut rude pour tous mais il fallait s'adapter.

Depuis, notre vieille école, celle qui enfermait beaucoup de nos souvenirs d'enfant mais aussi les cartes Vidal Lablache, avait des allures de bâtiment abandonné.

L'idée première du conseil municipal fut d'y faire un logement locatif, mais de par sa conception et devant la complexité d'utiliser l'existant sans dénaturer le bâtiment, il fallait se résigner à abandonner le projet.

Puis une autre idée a germé, celle de transférer la mairie ici, à son emplacement d'origine. Ce projet fut validé à l'unanimité par le conseil municipal lors de la séance du 21 janvier 2011.

Les travaux ont commencé en novembre 2012 et le transfert de la mairie a eu lieu le 17 juillet dernier.

Cette nouvelle mairie plus grande, plus fonctionnelle, offre au personnel communal et aux élus de meilleures conditions de travail grâce à des bureaux lumineux et gais. Elle propose aux habitants des locaux accessibles, adaptés à tous les publics, où tout sera mis en œuvre pour un accueil convivial et confidentiel.

Je rappelle que la mairie reste encore le premier service public d'une commune. C'est le premier endroit où l'on se rend lorsque nous sommes en difficulté et nous nous attendons toujours à y recevoir la réponse à nos problèmes.

Le Cabinet Dumond, maître d'œuvre du projet et plus précisément François Juillard, a su prendre en compte nos aspirations, nos choix d'aménagement et les a rendus compatibles avec les contraintes architecturales et sécuritaires et cela tout en respectant le budget prévu, je l'en remercie.

Je remercie les entreprises qui ont participé à cette restauration, soit :

L'entreprise Jouve qui a réalisé la maçonnerie, et la superbe façade.

L'entreprise Ferrié pour l'isolation, le doublage et les peintures,

L'entreprise Besse pour les huisseries, les portes et les fenêtres,

La société STCIT représentée par Franck Pourteyroux pour l'électricité, le réseau informatique et l'alarme,

L'entreprise Moreau pour la plomberie, Gérard Dumas pour la charpente et menuiserie,

Et l'entreprise Rongier pour les gouttières et chenaux.

Je n'oublie pas le rôle de notre agent technique, Yannick qui a réalisé dans la cave une salle des archives digne de ce nom et qui aujourd'hui œuvre pour finaliser le logement



locatif en lieu et place de l'ancienne mairie ... mais aussi le rôle d'Audrey, notre secrétaire de Mairie, sur les épaules de laquelle repose la complexité du suivi de la gestion du marché, des subventions et des factures.

Quelques chiffres maintenant :

Le coût total de ces travaux est de 159 269€ HT honoraires compris. Son financement n'a été possible qu'avec les précieuses aides que nous ont apportées l'état et le conseil général du Cantal.

L'état a soutenu notre projet en nous octroyant 22 019€ de Dotation d'Equipeement des Territoires Ruraux.

Le conseil général nous a alloué 16 000 € dans le cadre des fonds d'équipement des communes.

Total des subventions 38 019 € soit 24%, reste donc 121 250€ HT d'autofinancement par la commune de Madic et cela sans recours à l'emprunt.

Evidemment, les esprits chagrins vont dire : « C'est cher, nous avons déjà une mairie, il aurait mieux fallu faire telle ou telle chose ... » j'en passe et des meilleures. A ceux là je veux dire que :

La finalité d'un tel bâtiment n'est pas d'être rentable. C'est un investissement pour remettre au goût du jour un bien patrimonial essentiel qui reflète l'image et la volonté de notre village d'aller confiant vers le futur.

Je tiens donc à remercier publiquement nos partenaires financeurs :

L'état représenté aujourd'hui par Monsieur Hugues Fuzéré le sous préfet de Mauriac qui nous fait l'honneur de venir pour la première fois à Madic.

Le conseil Général du Cantal, qui à l'évidence est notre partenaire le plus fidèle, toujours aux cotés des petites collectivités et qui est représenté aujourd'hui par son Président Monsieur Vincent Descoeur. Monsieur le président, Madic est une première pour vous aussi et nous sommes très honorés de votre présence.

Et ce n'est pas un scoop d'annoncer que ces deux mêmes partenaires se sont déjà engagés financièrement pour nous aider à résoudre nos problèmes d'assainissement et de station d'épuration, mais cela ce sera demain.

Je tiens à remercier aussi un autre invité de marque qui est parmi nous, c'est Monsieur Jacques Mézard, Sénateur du Cantal. Président d'un groupe parlementaire au sénat, il est reconnu par tous que son implication est aussi forte à Paris que dans notre département.

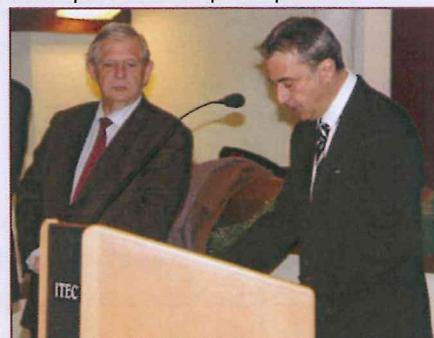
Le remercier premièrement de sa présence à nos cotés, mais aussi de la célérité qu'il a mis en œuvre pour faire avancer positivement plusieurs dossiers de la commune de Madic.

Enfin je remercie l'ensemble de la population qui témoigne régulièrement sa satisfaction pour les services que la mairie lui rend au quotidien. Savoir que la mairie participe au bien

être des habitants, à leur qualité de vie donne plus de valeur à notre choix.

Merci à tous.

**Christophe
Morange**



LE REPAS DES AINES



Encore un bon moment pour les aînés de Madic, qui avaient répondu à l'invitation lancée par la Municipalité et le CCAS. Ils étaient près d'une trentaine à se retrouver avec toujours autant de joie, autour de la table de l'Auberge du Lac, où Eric Serre leur avait concocté un excellent repas. Christophe Morange, qui était entouré de la plupart de ses conseillers, souhaitait la bienvenue aux aînés de sa commune, soulignait la venue des nouveaux « ayant-droit » tout en ayant une pensée pour ceux qui n'avaient pas pu se déplacer ce jour là pour des raisons diverses. Après une fin de repas en chansons, tous devaient se retrouver à la salle polyvalente pour le Noël des enfants de la commune auquel les avait convié la présidente du Comité des fêtes, Claude Fouillade, un moment de retrouvailles inter-générationnel toujours très apprécié des participants, autour de bûches de Noël et boisson pétillante, qui clôturait dignement cette journée empreinte de joie, d'amitié et de fraternité..





TAD Sumène Artense
"Faciliter la mobilité de tous"

TAD
LAISSEZ-VOUS TRANSPORTER !
Service de transport de proximité A la Demande

Simple
Pratique
Ouvert à tous !

cantal LE DEPARTEMENT
Auvergne LE DÉPARTEMENT

+ Renseignements au 04 71 78 72 55
Communauté de Communes Sumène Artense

+ Réservations au 05 55 96 00 20
Un service de la Communauté de Communes Sumène Artense
par le Conseil Régional d'Auvergne et le Conseil Général du Cantal

TAD Sumène Artense
→ "Faciliter la mobilité de tous"

Horaires et correspondances*

Communes desservies	Zone 1	Zone 2	Zone 1	Zone 2
Destination TAD	Ydes correspondance via ligne régulière Mauriac et Aurillac	Lanobre correspondance via ligne régulière Mauriac et Aurillac	Ydes correspondance via ligne régulière Clermont Ferrand	Lanobre correspondance via ligne régulière Clermont Ferrand
Condition de circulation	Annuelle Mardi		Annuelle Vendredi	
Arrivée du TAD	Ydes - 7h05	Lanobre - 6h35	Ydes - 6h09	Lanobre - 6h29
Départ de la Ligne Régulière	7h10 LR 135 CG15	6h40 LR 135 CG15	6h14 TER 18	6h34 TER 18
Arrivée de la Ligne Régulière à destination	Mauriac - 7h32 Aurillac - 8h45 LR 102		8h07 TER 18	
Départ de la Ligne Régulière de destination	Aurillac - 15h55 Mauriac - 17h00		16h43 TER 18	
Retour de la Ligne Régulière	Ydes 17h35 LR 135 CG15	Lanobre 18h10 LR 135 CG15	Ydes 18h43 TER 18	Lanobre 18h19 TER 18
Départ du TAD	17h40	18h15	18h48	18h24

*Sous réserve du maintien des horaires des lignes régulières.

TAD, c'est simple,
il suffit de réserver !

RÉSERVATIONS
05 55 96 00 20

RENSEIGNEMENTS
04 71 78 72 55

À compter d'octobre 2013, notre Communauté de Communes met à disposition de l'ensemble de ses habitants un service de transport à la demande dénommé «TAD Sumène Artense».

Ce service **destiné à tous**, vous permettra de rejoindre chaque semaine (le mardi vers Mauriac, le vendredi vers Clermont-Ferrand) les lignes régulières de bus proposées par la Région Auvergne (TER) et le Département du Cantal.

TAD Sumène Artense
→ **Mode d'emploi**

01
> Consultez la fiche horaire en dernière page

Choisissez le jour et la destination qui vous intéressent.
Important : le TAD Sumène Artense n'est pas un service de taxi, les jours, les lieux d'arrivée et de départ et les horaires sont fixes.

L'exemple :

Paul réside sur la commune de Champagnac, il souhaite se rendre à Mauriac pour divers rendez-vous médicaux et administratifs.

Il a choisi d'utiliser le service du mardi aller-retour.

02
> Réservez votre trajet TAD

Composez le 05 55 96 00 20. Appelez de 9h à 12h et de 14h à 17h30 du lundi au vendredi.
Attention ! dernier délai pour réserver : la veille du départ, avant 12h.

L'exemple :

Au plus tard le lundi avant 12h, Paul contacte le transporteur et l'informe de son désir de profiter du TAD Sumène Artense du mardi.

→ "Faciliter la mobilité de tous"

03
> Recevez la confirmation de votre réservation

L'heure à laquelle votre chauffeur passera vous chercher à votre domicile vous sera confirmée par téléphone avant 18h la veille de votre départ.

L'exemple :

Le lundi avant 18h, le transporteur indique à Paul qu'il passera le chercher à 6h50 le mardi matin.

04
> Laissez-vous transporter

À l'heure convenue avec le transporteur, le conducteur du TAD prendra en charge Paul à son domicile et/ou à l'arrêt déterminé pour le retour.

L'exemple :

Le transporteur vient chercher Paul à 6h50 à son domicile.

05
> Achetez votre titre de transport

Le conducteur vous vend un ticket à l'unité à 1,50€ pour un trajet simple ou à 3€ pour un trajet aller-retour.
Attention ! Le tarif du TAD Sumène Artense n'inclut pas le prix du ticket lié au trajet sur la ligne régulière que vous désirez emprunter.

L'exemple :

Paul règle au chauffeur 3€. Il arrive à Ydes à 7h05, ce qui lui permet de prendre le bus départemental à 7h10. Il arrivera à Mauriac à 7h32.

Pour le retour, Paul reprend le bus départemental à Mauriac à 17h. Le chauffeur du TAD prendra en charge Paul à Ydes à 17h40 pour une arrivée à son domicile vers 18h00.

TRAJET ALLER

INFORMATIONS DIVERSES



10 + 5 ans



La carte nationale d'identité est valide 15 ans à compter du 1er janvier 2014

L'État simplifie vos démarches

A compter du 1er janvier 2014, la durée de validité de la carte nationale d'identité passe de 10 à 15 ans pour les personnes majeures (plus de 18 ans).

L'allongement de cinq ans pour les cartes d'identité concerne :

- les nouvelles cartes d'identité sécurisées (cartes plastifiées) délivrées à partir du 1er janvier 2014 à des personnes majeures.
- les cartes d'identité sécurisées délivrées (cartes plastifiées) entre le 2 janvier 2004 et le 31 décembre 2013 à des personnes majeures.

ATTENTION : Cette prolongation ne s'applique pas aux cartes nationales d'identité sécurisée pour les personnes mineures. Elles seront valables 10 ans lors de la délivrance.

Inutile de vous déplacer dans votre mairie

Si votre carte d'identité a été délivrée entre le 2 janvier 2004 et le 31 décembre 2013, la prolongation de 5 ans de la validité de votre carte est automatique. Elle ne nécessite aucune démarche particulière. La date de validité inscrite sur le titre ne sera pas modifiée.

<http://www.interieur.gouv.fr/>

<http://www.diplomatie.gouv.fr/>



ELECTIONS MUNICIPALES

DES DIMANCHES 23 ET 30 MARS

**POUR LES COMMUNES
DE MOINS DE 1 000
HABITANTS**

• Qui élit-on les dimanches 23 et 30 mars 2014 ?

Les dimanches 23 et 30 mars 2014, vous allez élire 11 conseillers municipaux de la commune de MADIC. Ils seront élus pour 6 ans. Le maire et les adjoints sont ensuite élus par le conseil municipal.

• Comment les conseillers municipaux sont-ils élus ?

Comme en 2008, les conseillers municipaux seront élus au scrutin plurinominal majoritaire. Vous pourrez voter pour des candidats qui se présentent individuellement ou par groupe de candidats. Il vous sera toujours possible d'ajouter ou de retirer des noms sur un bulletin de vote (panachage). Les suffrages seront dans tous les cas décomptés individuellement, c'est-à-dire candidat par candidat. **En revanche, contrairement aux précédentes élections municipales, il n'est plus possible de voter pour une personne qui ne s'est pas déclarée candidate.** La liste des personnes candidates dans la commune sera affichée dans votre bureau de vote. **Si vous votez en faveur d'une personne non candidate, votre voix ne comptera pas.** Si vous votez à la fois pour des personnes candidates et des personnes non candidates, seuls les suffrages en faveur des personnes candidates seront pris en compte.

• Comment notre commune est-elle représentée au sein de l'intercommunalité ?

Notre commune est représentée au sein de la Communauté de Communes Sumène Artense par 1 conseiller communautaire.

C'est le maire qui sera automatiquement le conseiller communautaire.

• Qui peut voter ?

Si vous avez plus de 18 ans et que vous êtes français, vous pourrez voter si vous êtes inscrit sur la liste électorale de la commune. Vous pourrez également voter si vous avez plus de 18 ans, que vous êtes ressortissant d'un Etat membre de l'Union européenne et que vous êtes inscrit sur la liste électorale complémentaire de votre commune.

Contrairement aux élections précédentes, vous devrez désormais obligatoirement présenter une pièce d'identité, le jour du scrutin pour pouvoir voter. (*)

• Comment faire si je souhaite être candidat ?

Les candidats au mandat de conseiller municipal ont désormais l'obligation de déposer une déclaration de candidature. Un guide à leur usage, indiquant les démarches à suivre, est disponible sur le site internet du ministère de l'Intérieur (<http://www.interieur.gouv.fr/Elections/Etre-candidat>). **Les candidatures doivent être déposées au plus tard le jeudi 6 mars 2014 à 18 heures.** La candidature est déposée à la préfecture ou la sous-préfecture.

• Comment faire si je ne peux être présent le jour du scrutin ?

Dans le cas où vous ne seriez pas disponible lors d'un ou des deux tours de scrutin, vous pouvez faire établir une procuration pour permettre à une personne inscrite sur la liste électorale de votre commune de voter à votre place. La procuration peut être établie au commissariat de police, à la brigade de gendarmerie ou au tribunal d'instance de votre domicile ou de votre lieu de travail. Elle peut être faite sur le formulaire cartonné de demande de vote par procuration disponible au guichet de l'une de ces autorités.

Par ailleurs, il vous est désormais également possible de gagner du temps en préparant le formulaire depuis votre domicile. Ce formulaire est accessible sur Internet : Cerfa n° 14952*01. Vous pouvez le remplir sur votre ordinateur puis l'imprimer et l'apporter au commissariat de police, à la brigade de gendarmerie ou au tribunal d'instance de votre domicile ou de votre lieu de travail.

Pour plus d'informations : <http://www.interieur.gouv.fr/> Rubrique Élections.

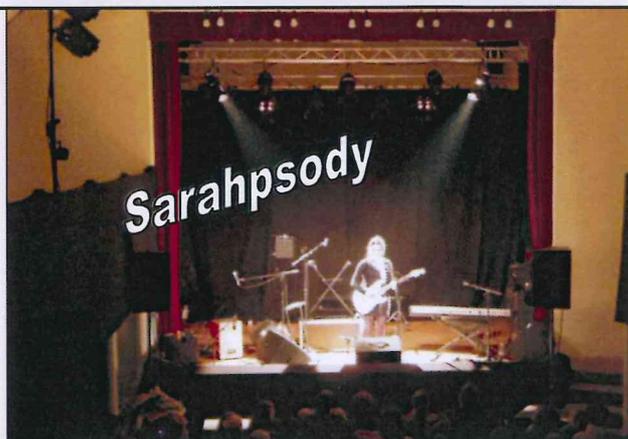
(*) Pièce d'identité comportant une photographie : carte nationale d'identité, passeport, carte d'identité d' élu local, carte d'identité parlementaire, carte vitale, carte du combattant de couleur chamois ou tricolore, carte d'invalidité civile ou militaire, carte de famille nombreuse, permis de conduire, permis de chasser, livret de circulation, récépissé valant justification de l'identité (en cas de contrôle judiciaire). Ces titres doivent être en cours de validité, à l'exception de la C.N.I et du passeport, qui peuvent être présentés en cours de validité ou périmés.

Concerts

Cette année encore, la salle de Madic était comble....

Le 9 février 2013, la salle des fêtes de Madic ouvrait ses portes pour accueillir le deuxième concert de la saison culturelle 2012-2013 proposé par la Communauté de Communes Sumène Artense.

En première partie, Sarahpsody, jeune cantalienne, s'accompagnant de sa guitare, entame un répertoire de chansons avec une voix puissante et chargée d'émotion comme celles des divas Soul d'antan. Cette voix raconte des histoires, son histoire, l'amour et ses ratés, l'amitié, le désenchantement, la soif d'absolu... Sa fragilité enfantine dissimule une forte personnalité. Son univers est poétique et singulier, parfois mélancolique. Elle emprunte au quotidien des scènes de vie inachevées qu'elle exprime avec toute son âme.



Puis Pura Fé fait son entrée sur scène, accompagnée de trois musiciens. Ce mélange de blues et de musique traditionnelle indienne a conquis le public. Avec sa voix rauque et déchirante, un rythme Folk passionné et envoûtant, des sonorités venues d'ailleurs, elle inspire quelque chose de magique et vous transporte à travers le temps.

Prochaine programmation ! A ne pas manquer....



Samedi 1^{er} mars 2014
à 20 h 30
Salle des Fêtes de Madic

Hibernarock avec
Piers Faccini
et Dom La Nena



Venez
nombreux !

SPECTACLE TOUT PUBLIC

ENTREE 7 € : Adultes ENTREE 5 € : 10-18 ans, Etudiants, demandeurs d'emploi, groupes GRATUIT : - de 10 ans

Agenda des manifestations 2014 *

Mars

Concert Folk/Rock

Samedi 1^{er} 20h30

C.C. Sumène Artense

Quine de la chasse

Samedi 8

Rando-Crêpes

Dimanche 9 14h30

Association Sportive la Madicoise

Semaine sans Télé

Concert : 3 groupes/tout public

Samedi 15 20h 30

Co Faro

Concert Rock "n" Roll

Samedi 22 20h 30

Mai

SAVTT TOUR 2014

1^{ère} Edition

Départ Champs s/Tarentaine

Jendredi 29

Les Cyclos Réunis de Madic

Juin

Festival de Blues

Dimanche 8 en soirée

Association « Entre autres »

Fête de l'Eté

Vide-grenier/Rando/Concours de
pétanque/Repas dansant

Samedi 21

Association Sportive la Madicoise

Juin

Comédie Musicale

« Les noces funèbres »

Mardi 24 20h30

Collégiens de Riom-ès-
Montagnes

Juillet

Représentation Théâtrale

« Voyage dans le monde de la poésie »

« Roméo et Juliette »

Mardi 1^{er} 20h30

Collégiens de Ydes

Tournoi de Cap's 3^{ème} Edition

Samedi 19 19h

Cantal Activity

Août

Trail La Madicoise 9^{ème} Edition

Courses/Rando pédestre/
Courses Enfants/Repas dansant

Samedi 9

Association Sportive
la Madicoise

Repas Campagnard

Samedi 23

Comité des Fêtes

Décembre

Noël des enfants

Mi-décembre

Comité des Fêtes

* Sous réserve de modification

Le Comité des fêtes



Noël du comité des fêtes

Le 15 décembre 2012



Noël du comité des fêtes

Le 22 décembre 2013

Les Anciens Combattants



Cérémonie du 8 mai 2013



Cérémonie du 11 novembre 2013

Une année 2013 sous le signe de la réussite

Découvrez dans cette brève présentation de l'association, le bilan de cette année écoulée et les évènements qui vous attendent en 2014.

Cantal Activity c'est un bureau constitué de quatre personnes : Xavier Bossard (président), Jérémy Bourlon (vice-président), Jérémy Barbet (trésorier) et Thomas Valade (secrétaire). C'est aussi une douzaine de membres actifs qui permettent de vous proposer des évènements de qualité !



2013, trois dates où les cantaliens ont répondu plus que présents !

En effet cette année a très bien débuté avec un **concert** organisé en Février, plus de 200 personnes ont fait le déplacement à Madic pour écouter Grenouille, Boucs et Miss Hair, Evidence Jazz et Trooble Oditif.

Le 20 Juillet, environ 80 personnes sont venues se confronter pour la seconde édition du désormais traditionnel et incontournable **Tournoi de Cap's**.

Et enfin pour clôturer cette année festive, nous avons organisé un **Apéro concert** le 30 Novembre où vous avez pu venir déguster nos assiettes maison avec le groupe Zaman Zaman pour le plus grand plaisir de vos oreilles.



Evidence Jazz en concert à Madic le 23/02/2013

2014, Continuez à faire bouger le massif avec nous !

- Le 22 Mars, on remet le couvert avec un nouveau Concert tout public toujours à la salle polyvalente de Madic.
- Le 19 Juillet, réservez déjà votre week-end pour la 3^{ème} édition du tournoi de Cap's qui promet d'être magistral !
- Pour suivre notre actualité : <https://www.facebook.com/pages/cantal-activity>
- Pour toutes informations voici notre adresse mail : cantal.activity@gmail.com

Première manifestation le 02 février 2013

UNE RANDO « Crêpes »

Malgré le mauvais temps, trente-deux randonneurs ont emprunté les chemins du trail « La Madicoise ». L'après-midi s'est achevé dans la salle des fêtes où chacun a pu se reconforter en dégustant crêpes, cidre et café.



Le 29 juin 2013

VIDE-GRENIER & REPAS DANSANT

Le vide-grenier a accueilli 14 exposants. Malgré un temps maussade, 20 personnes motivées, dont 4 enfants et 4 accompagnateurs, se sont rassemblées pour la randonnée pédestre de 8 Km. Le repas a été un réel succès. Les membres de l'association remercient tous les participants et en particulier, les madicois et madicoises venus nombreux. La soirée s'est achevée dans la gaieté avec quelques chanteurs en herbe accompagnés par l'orchestre Méli Mélo Musique.



TRAIL LA MADICOISE

17 août 2013



Cette 8ème édition a réservé quelques surprises pour le plus grand plaisir des « Trailers ». 53 participants s'élancent sur le 12 km, parcours revu cette année avec un dénivelé de + 360 m et moins d'un kilomètre de bitume. 1ère féminine : Laurence GARCELON (V1) en 1 h 22' 53", deuxième : Arlette MOMALLIER (V2) en 1 h 27' 25", troisième : Corinne GALVAING (V1) en 1 h 28' 40". Côté masculin, Jean-Luc PERRIER (V1) arrive premier en 1 h 02' 48", talonné par Alexis PHELUT (cadet) qui termine en 1 h 02' 58", à la troisième place : Arnaud ROCHE (S) en 1 h 03' 48". Sur le 20 km, avec un dénivelé de + 700 m et 14 partants, 2 coureuses prennent le départ. Marlène Vigier(S) réalise cette épreuve en 2 h 10' 18" et se classe 5ème au scratch et Christine CHELTOWSKI (V2) termine en 2 h 44' 36". Pour les messieurs, 1er : Stéphane FABRE (V1) en 1 h 49' 26", 2ème : Christophe DUMAS (V1) en 1 h 57' 28", 3ème : Mickaël SARGES (S) en 2 h 01' 36".



Podium 2013

Les enfants récompensés



Pas de podium pour les 5 licenciés de « La Madicoise » qui se sont engagés sur ce parcours du 12 km, haut en technicité dont ils connaissaient pourtant si bien les difficultés, pour l'avoir pratiqué plusieurs fois lors du débroussaillage, nettoyage et balisage. Isabelle RIPERT (V2 en 1 h 37' 15"), Blandine LOPES (S en 1 h 39' 18"), Sylvie MARCINIAK (V2 en 1 h 54' 08"), Ludovic FAU (S en 1 h 07' 48") et Jean-François LE GUELLEC (V1 en 1 h 32' 12").

La randonnée de 12 km a rassemblé 44 marcheurs qui semblent pour certains avoir rencontré quelques difficultés techniques.

L'association a aussi offert la possibilité aux jeunes de participer à des courses, réalisant cette année un circuit de 500 m. 18 enfants de 4 à 12 ans ont couru sur 500 m à 1 km 500 selon leur âge. Les organisateurs remercient les licenciés de l'association et les bénévoles pour leur investissement et leur soutien auprès des coureurs et marcheurs, qui ont contribué au franc succès de la manifestation.

Après la traditionnelle remise des prix et le verre de l'amitié, organisateurs, participants et accompagnateurs ont partagé un repas convivial.



Des kways orange...



2 entraînements par semaine



26 licenciés

Aujourd'hui, l'Association Sportive la Madicoise, c'est ...



2 randonnées par mois



Une participation à 15 courses régionales



Quelques réunions...



Le bureau se compose de 7 membres :

Président : Didier MAGNE

Vice-présidents : Jean-Luc RIPERT et

Secrétaire : Sylvie MARCINIAK

Ludovic FAU

Secrétaire adjointe : Isabelle RIPERT

Trésorière : Béatrice MAGNE

Trésorière adjointe : Catherine GALVAING



Retrouvez notre association, en vous connectant sur : courselamadicoise.e-monsite.com



Association créée en 1985

Président fondateur : Georges ULMET

Président : J-C RIGHETTI

Vice Président : A. CUEILLE

Secrétaire : A. JUILLARD

Trésorier : P. CHAIVIALLE

Responsable VTT et Délégué sécurité : J-F RAYNAL



Sortie Cyclo 2013 du club de Madic

Les « cyclos-route » du club de Madic sont de plus en plus assidus aux différentes sorties organisées par cette association de cyclotouristes (route et VTT). Les « cyclos-découvertes » du lundi, mises en place depuis un an, pour les débutants ou convalescents, connaissent un réel succès (distance de 60 km environ et vitesse réduite en fonction des participants). Les sorties des mercredis s'adressent plutôt aux retraités, mais accueillent aussi des vacanciers, des touristes et des vététistes adeptes des deux disciplines. Les sorties des samedis sont surtout fréquentées par des cyclos chevronnés puisque l'allure est tendance cyclo-sportive avec des distances de 100 km. Sur la photo d'une sortie du mercredi, manquaient quelques habitués notamment des féminines du club, ce qui prouve malgré tout une bonne dynamique pour ce club qui approche les 30 ans d'existence. Ce sport loisir très exigeant de par le profil de la région, pourtant agréable à découvrir en vélo, nécessite de la ferveur et surtout une réelle passion. Mais le plaisir de rouler ensemble et de s'entre aider pour y parvenir, semble faire ses preuves au sein du club des Cyclos Réunis de Madic. Ils participent malgré tout aussi à des randonnées, inscrites au calendrier de la fédération.



Dimanche 05 Mai 2013

VTT Tour 2013

Sumène Artense

A l'occasion de sa 10^{ème} édition, le SAVTT Tour organisé par les vététistes du CR Madic a pris son départ de la salle polyvalente de Madic.

365 vététistes se sont élancés sur 3 parcours différents, 31, 48 et 69 km pour les plus aguerris, suivi par 195 marcheurs. Les marcheurs ont été encadré par l'association «La Madcoise»

Les différents parcours ont permis de découvrir le pays Sumène Artense sur 7 communes différentes, Antignac Champagnac, La Monselie, Le Monteil Madic, St Pierre, Vebret.

Cette manifestation commence à faire référence. Si une majorité de vététistes viennent des départements voisins, 19 départements furent représentés, de la Manche à l'Isère en passant par la Somme, les Landes, la Charente, la Lozère, l'Indre et Loire ...



C'est sous un soleil radieux que les différents participants ont découvert le territoire SA, avec quelques points de vue exceptionnels l'Agayrou, Chastel Marlhac, la Tuilerie avec vue sur Madic et son lac, le puy de Lacollange. Au retour, après une douche réparatrice, les participants avaient la possibilité de se restaurer avec un plat «aligot saucisse» tout en échangeant sur leurs prouesses et la qualité des parcours proposés.

Cette édition fut une réussite, les participants furent unanimes pour saluer la qualité de l'accueil, la convivialité, l'organisation sans faille, les parcours techniques représentant bien l'âme du VTT (Beaucoup de sentiers et de pleine nature) et des paysages magnifiques.



Cette organisation a été rendue possible grâce à nos différents partenaires, l'appui de la communauté de communes SA, les différentes communes traversées, les propriétaires-exploitants nous autorisant le passage, le soutien et l'aide sans faille de la commune de Madic, le conseil général du Cantal, des bénévoles sans qui rien n'est possible et surtout, des participants qui nous font confiance et qui reviennent de plus en plus nombreux chaque année.

Le SAVTT Tour 2013 fut un grand cru et le 10^{ème} anniversaire dignement fêté, nous confortant dans l'envie de continuer l'aventure, rendez vous le Jeudi 29 mai 2014 à Champs/Tarentaine pour une nouvelle organisation.

Plus d'informations, notre site web: www.crmadic-vtt.com



Madic
Médaille de la famille française à Simone Miuzzo

Le Réveil Cantelien - 26 - vendredi 17 juin 2011

C'est symboliquement le jour de la fête des Mères que le Maire de Madic, Christophe Morange, a choisi de remettre à Madame Miuzzo la médaille de la famille française. Entourée de sa famille, Simone Miuzzo a apprécié avec une certaine émotion le discours du premier magistrat de la commune : « Il est juste que soient récompensés les familles qui, au prix de tant de peines et sacrifices, élèvent leurs enfants dans un climat familial générateur des plus nobles vertus : honnêteté, travail, amour de l'effort sous toutes ses formes. Madame Miuzzo, cette éducation, ces vertus vous avez su les prodiguer à vos enfants et cela dans une période d'après guerre où les aides de l'Etat pour les familles nombreuses étaient inexistantes. Simone, vous avez fondé, il y a 72 ans, votre foyer avec Allègre votre époux, hélas décédé en 2002, de votre union sont nés 5 enfants que vous avez élevés dignement : Daniel, Nicole, Martine, Michel et Catherine, vous avez 9 petits-enfants et 3 arrière-petits-enfants. Je devins



sur les visages de ceux qui vous entourent une grande émotion qui est le reflet des sentiments très forts qu'ils éprouvent à votre égard, aussi, en ce jour de fête des Mères en hommage à votre mérite et en témoignage de reconnaissance de la Nation, au nom de Monsieur le Préfet, j'ai le très grand honneur de vous remettre la médaille de bronze de la famille française ».

Le Réveil Cantelien - 24 - vendredi 25 février 2011

Loto 25/02/11 **Quine des chasseurs : l'ACCA de Madic organise son quine annuel, ce samedi 26 février dans la salle polyvalente, à partir de 20h30. 5 parties de 5 lots chacune (avec du gibier à toutes les parties). Premier lot un téléviseur LCD écran plat, micro-ondes, appareil photo numérique, plancha électrique, combiné wok-fondue-raclette, etc. Prix du carton 3 euros. Une 6^e partie sera tirée pour les personnes présentes. Buvette**

18 JEUDI 19 NOVEMBRE 2009 LA MONTAGNE

MADIC

TÉLÉTHON DES CYCLOS RÉUNIS. Les cyclos réunis de Madic ont décidé d'apporter leur contribution en participant au Téléthon organisé par Lanobre. Vendredi 4 décembre, un défi cyclo de P. Ducharlet de rallier Lanobre à la commune jumelée de Bozel a séduit les troupes de Jean-Claude Righetti, président des cyclos qui accompagneront un certain temps l'acteur du défi qui prévoit arriver le lendemain soir. Ce fil rouge des deux jours du Téléthon, ralliera autour de lui des activités : vente de travaux manuels, expo, patchwork, tricotage, foire aux livres, tombola, randos pédestres. Les écoliers participeront, avec des dessins représentant les communes traversées. Un « point don » sera tenu vendredi, de 15 heures à 19 heures et samedi de 9 heures à 18 heures. Le samedi, trippes, rando VTT, ronde cyclo-routte, maquillage pour les enfants, tirage de la tombola. Les cyclos réunis et les vététistes reviendront ensuite sur Madic pour tenir l'assemblée générale.

Madic

MADIC
SUCCÈS DU SUMÈNE-ARTENSE VTT TOUR

MARCHE

Plus de 195 marcheurs sont venus participer à cette journée placée sous le signe de la convivialité et de la découverte du paysage de la région. Une organisation sans faille a été appréciée par tous les participants.

RECORD BATTU

La 10^e édition du Sumène-Artense VTT Tour a mobilisé au total 360 vététistes, avec des concurrents venus de fort loin. Les enfants ont apporté leur participation à la fête.

ORGANISATION

Outre les différents circuits aménagés ou nouvellement ouverts, les organisateurs avaient transformé le stade de foot, à la place du stade de foot, installation d'aires de lavage, toilettes sèches, douches...

LA TOURNÉE DU PÈRE NOËL



A MADIC. Les enfants de la commune. 14 VENDREDI 24 DÉCEMBRE 2010 LA MONTAGNE

à

18 MERCREDI 13 NOVEMBRE 2013 LA MONTAGNE



14 LUNDI 16 FÉVRIER 2013 LA MONTAGNE

MADIC
Une randonnée "crêpes" bien suivie !



RENDEZ-VOUS. Trente-deux marcheurs ont emprunté les sentiers du trail de la Madicoise. L'association « La Madicoise » a organisé samedi dernier, une rando-crêpe. Idée originale pour cette nouvelle association qui a recueilli l'adhésion de trente-deux participants malgré le mauvais temps. Les randonneurs ont emprunté les chemins du trail « La Madicoise ». La journée s'est terminée dans la salle polyvalente où chacun a pu se réconforter en dégustant crêpes, cidre et café. D'autre part, quelques sociétaires de la Madicoise ont participé au trail hivernal du Sancy, avec des chronos très convenables : Ludovic Pau 2h43'53", Yannick Chaussade 2h44'17", Isabelle Ripert 2h59'27" et Nathalie Labauze en 3h59'29".

MADIC

Deux grands résistants

Le Ministère de la Défense vient de décerner aux frères Charrière de Madic le diplôme d'honneur d'ancien combattant de la guerre 39-45. Grands résistants, les deux frères nous ont confié, avec une certaine émotion, leurs souvenirs de cette époque tragique qui a marqué leur jeunesse. Jean Charrière, aujourd'hui âgé de 86 ans, se souvient de février 44 où, appelé aux chantiers de jeunesse, il refusa d'aller afin de ne pas être soumis au S.T.O. Il est considéré comme déserteur, et rejoint le maquis de Bort (Monestier-Port-Dieu) quelques jours après le débarquement. Il nous énumère alors toutes les actions de l'Armée secrète, particulièrement sur l'aérodrome de Thalamy, entravé par des tranchées creusées par l'occupant, qu'il rebouche pour permettre l'atterrissage des avions alliés, ou des embuscades tendues par la 5^e compagnie de l'A.S. à laquelle il appartient, vers le pont du Chavagnon. Son périple le conduit ensuite à

« la bagarre » d'Ussel du 16 au 18 août 44, puis vers Gannat, et Axonne dans la Côte d'Or. Démobilisé en Haute-Saône il reviendra enfin au pays (à St-Thomas, près de Bort) en décembre 1944. Quant à son jeune frère André, né le 19 juin 27, même parcours : réfractaire au S.T.O., il quitte l'entreprise Trapenard après avoir été convoqué au camp des Chapelles de Brive ; recherché par la brigade de Bort, il rejoindra le maquis F.T.P. de Lafarge-sur-Sombre (canton de Lapeau) et comme son frère, fera son devoir de résistant. Une certaine amertume l'habite cependant : en remerciement de cet engagement pour défendre son pays, il est appelé sous les drapeaux pour effectuer un an de service militaire en 1948, alors que certains de sa classe s'en verront dispensés ! Il rejoindra donc Saintes et l'armée de l'air comme mécanicien en matériel roulant et sera muté 8 mois à Tunis. Aussi est-ce avec une certaine fierté, que Christophe Morange,



De G à D. Jean Charrière, Christophe Morange et André Chamère.

maire de Madic, leur a remis ce diplôme, symbole de la reconnaissance des français, lors des cérémonies du 8 mai.

MADIC

LA MONTAGNE MARDI 23 DÉCEMBRE 2009 49

Les seniors se sont mis à table



APPÉTIT. Les seniors de plus de 65 ans et le Conseil municipal étaient heureux de se retrouver à l'auberge du Lac.

Pour la seconde fois dans la commune, les anciens de plus de 65 ans étaient conviés samedi, au repas de fin d'année, offert par la municipalité.

Cette initiative ayant connu un réel succès l'année dernière, vingt-cinq personnes avaient répondu favorablement à l'invitation du maire, Christophe Morange, qui, entouré de la totalité de ses conseillers municipaux, formulait le vœu de retrouver en pleine forme pour 2010 tous les « seniors » présents ce jour là.

Autour de l'excellente table, ce fut l'occasion de

deviser agréablement et de commenter la sortie du second numéro de la revue municipale « Le Plaquequin ». Vers 16 heures, bien repus, la plupart des convives rejoignirent la salle polyvalente où se déroulait le Noël du comité des fêtes.

Accueillis par la présidente Claude Fouillade, ils assistaient avec un grand plaisir à la remise des jouets au vingt-deux petits Madicois.

Cette sympathique rencontre des générations se terminait par la dégustation de la bûche de Noël, généreusement offerte par Eric Serre.

travers

Vagabondage musical d'exception

LA MONTAGNE MARDI 25 JANVIER 2011 19

Près de 170 personnes étaient présentes dans la salle polyvalente, une salle presque trop petite et qui enregistrerait son record d'affluence depuis sa création.

Le Quatuor Vagabond a emporté le public dans un spectacle musical exceptionnel, une odyssée aux mélodies bigarrées, entre brillantes pièces instrumentales, musiques poétiques et chansons en yiddish, espagnol, italien, arabe, russe et roumain. Avec une incroyable inventivité musicale et scénique, ce trio (accordéon, violon et piano) a accordé différents styles et a entraîné le public au fil de ses pérégrinations musicales.



SPECTACLE. Le très nombreux public a été rapidement conquis. Un succès pour les organisateurs de la communauté de communes Surnère-Artenne.

Horas des Balkans, Tango argentins, répertoire classique, musiques de films ou compositions de vagabondes, reprises de génériques à la télévision, toutes ces musiques étaient servies par trois musiciens d'exception qui

ont joué avec une réelle passion communicative, et une présence scénique remarquable.

Philippe Arestan, aux faux airs de Charlot, qui faisait « pleurer » son violon, Philippe Boreček

tuose à l'accordéon et le pianiste tout aussi talentueux Manuel Peskine ont mélangé avec un talent incroyable, le burlesque et la subtilité, tenant sous le public surpris les pro-

MADIC

Le trail de « La Madicoise » très disputé

18 VENDREDI 23 AOUT 2013 LA MONTAGNE



PODIUM. Les meilleurs dans les différentes catégories.

VI en 1h38'40".

Côté masculin, Jean-Luc Perrier, VI arrive premier en 1h02'48", talonné par Alexis Philot (cadet) qui termine en 1h02'58" ; à la troisième place, Arnaud Roche (S) en 1h03'48".

Sur le 20 km, avec un dénivelé de plus 700 m et 14 portants, 2 coureuses ne Vigier (S) réalise cette épreuve en 2h10'18" et se Christine Cheltonski (V2, termine deuxième en 2h44'35". Pour les mes-

sieurs, Stéphane Fabre VI en 1h49'26" arrive en tête devant Christophe Dumas VI en 1h57'28" ; 3^e Mickaël Surgès (S) en 2h01'36". Pas de podium pour les cinq licenciés de La Madicoise qui se sont engagés sur ce parcours du 12 km. Isabelle Ripper (V2 en 1h57'15", Blandine Lopez (S) en 1h39'13", Sylvie Marcinak (V2 en 1h54'08", Ludovic Fou (S en 1h07'40") et Jean-François Le Guelbec (VI en 1h32'12").

La randonnée de 12 km rassemble 44 marcheurs. Dix-huit enfants de 4 à 800 m à 1,5 km selon leur âge. L'association donne à Champs-sur-Intendance samedi 7 décembre, où, dans le cadre du Téléthon, elle proposera en collaboration avec d'autres associations et culturelles (courses, randonnée pédestre et VTT, danse country, expo photos etc.)

la

MADIC

Les cyclos réunis en assemblée générale

18 MARDI 15 DÉCEMBRE 2009 LA MONTAGNE

Après avoir accompagné au départ Patrick Ducharet pour son défi cyclo (Lainbère-Bozel, 560 km en 30 heures), au profit du téléthon, les cyclos réunis ont tenu leur assemblée générale.

2010, année du 25^e anniversaire



MEMBRES. Fred Juillard, Jean-François Boyval, Christophe Morange, Jean-Claude Righetti et André Mazer.

La moyenne d'âge en VTT est de 45 ans et 50 ans, en vélo route. Le bilan des activités fait apparaître une faible participation des cyclos route les. Pour leur séjour annuel de juin, 7 cyclos et une « cycliste » étaient

Projets...

Dimanche 2 mai 2010, 4 randos VTT à partir d'Antignac, avec une randonnée pédestre. Le 13 mai, retour de la traditionnelle randonnée de l'Arienne (50, 60 et 100 km), départ de Madic. Pour les 25 ans du club, il est prévu de rallier Lainbère à Bozel (Savoie) en trois étapes avec voitures d'assistance. Le club sollicite par le collège Marmont de Bort, va signer une convention de partenariat avec sa section sportive VTT.

presse

Mariage

Ophélie TOURNADRE

et **Patrick MASSIAS**

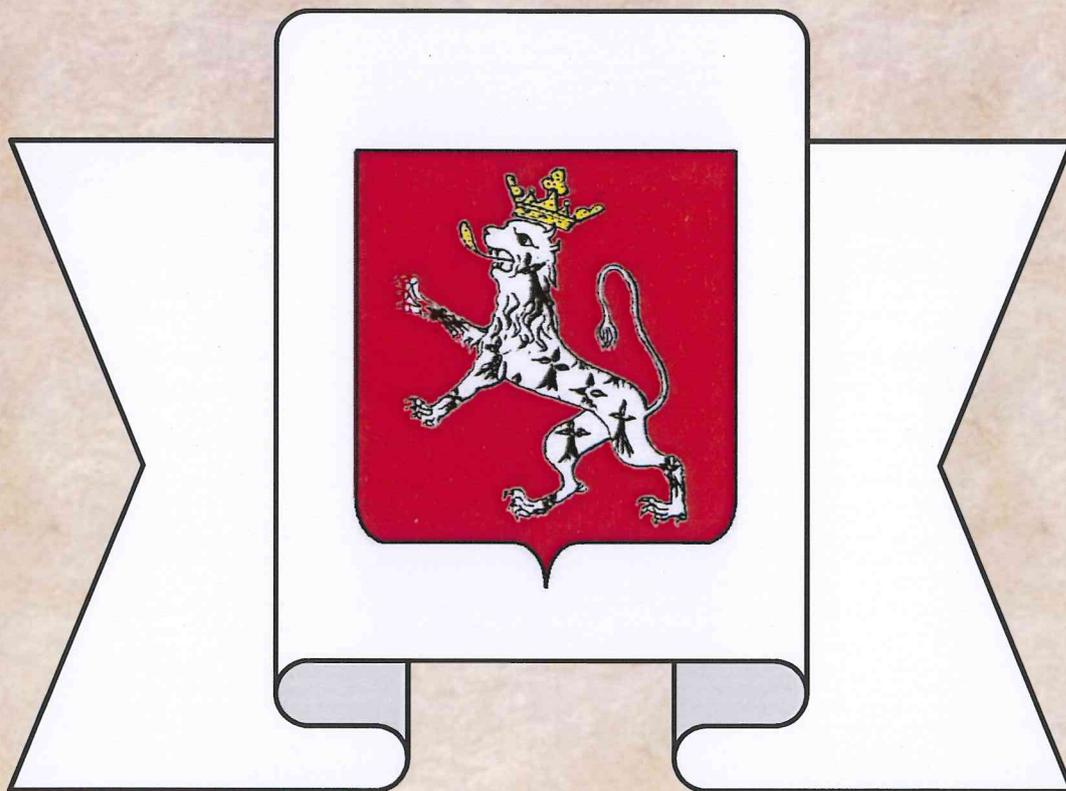
Le 27 juillet 2013



Décès

Marcel RAYNAL Le 15 janvier 2013 à Aurillac (15)

Jacqueline MARIEN Le 27 mars 2013 à Aurillac (15)



Mairie de Madic

CANTAL

15210

Téléphone : 04 71 40 82 16

mairie@madic.fr

www.madic.fr

Directeur de publication :

Christophe MORANGE

Rédactrice en chef :

Laurence RODDE

Conception / Réalisation :

Audrey BEYNAT

Mireille LEYMONIE

Marie-Jo MAZZI

Christian MAZZI

Christophe MORANGE

Laurence RODDE